

CORRIGER L'ÉCOLE ?

“Quand on ferme l'école, on en fait une prison”

(d'après Victor Hugo)

1. Quels objectifs pour le système scolaire en 2017 ?

1. Réduire les inégalités scolaires, en particulier celles liées à l'origine sociale

Si nous sommes parvenus - en particulier depuis les années 1980 - à un spectaculaire allongement de la durée des études pour tous les enfants d'une classe d'âge, la réussite scolaire reste dans notre pays très corrélée à l'origine sociale. **Ce n'est pas un fait nouveau : l'image d'une école faisant massivement réussir les enfants du peuple relève du mythe collectif.** Pour autant, la persistance des inégalités scolaires à leur niveau actuel n'est pas acceptable.

Les comparaisons internationales, en particulier celles permises par les enquêtes PISA, amènent à un double constat. D'une part, le système scolaire français est le lieu d'inégalités extrêmement fortes : si les meilleurs élèves français sont parmi les meilleurs du monde, ceux qui ont le plus de difficultés figurent parmi les plus faibles. La place moyenne qu'obtient la France dans ces classements s'explique ainsi par le fait que notre système scolaire tolère un échec massif. D'autre part, **cet échec ne frappe pas au hasard : alors que la France continue de vanter la méritocratie républicaine, elle figure pourtant parmi les pays où les résultats des élèves sont le plus fortement déterminés par leur origine sociale.**

Ces inégalités deviennent manifestes au stade du baccalauréat : 85 % des enfants de cadres l'obtiennent (toutes séries confondues), là où seuls 57 % des enfants d'ouvriers y parviennent. L'écart est encore plus flagrant lorsque l'on considère le seul baccalauréat général, voie d'accès privilégiée aux études supérieures : il est obtenu par 76 % des enfants de cadres, mais seulement 32 % des enfants d'ouvriers. **Les inégalités dans la maîtrise des différents savoirs prennent cependant forme beaucoup plus tôt, avant même l'école élémentaire** : dès l'entrée en CP, elles sont d'une ampleur considérable, comparable à ce qu'elles sont au moment du baccalauréat.

Le système scolaire, bien avant l'entrée dans l'enseignement supérieur, opère donc une éviction massive des catégories populaires des filières les plus prestigieuses. Il s'agit d'un problème manifeste de justice sociale, mais pas seulement. La promesse non tenue d'une égalité des chances devant l'éducation constitue également, à long terme, une menace pour la cohésion sociale. Elle décourage l'investissement des familles populaires dans l'éducation. Elle est aussi problématique pour le marché du travail, car elle aboutit à de nombreuses sorties sans diplôme du système scolaire, et prive les employeurs de talents potentiels. La violence symbolique ressentie du fait de l'échec scolaire crée des adultes moins sûrs d'eux mêmes et moins entreprenants. En tirant la performance moyenne des élèves français vers le bas, elle renforce, enfin, un déclinisme scolaire (“le niveau baisse” ; “les diplômes ne valent plus rien” ; “mes enfants plus diplômés auront un emploi plus médiocre que le mien”) qui nourrit la perte de confiance des Français en leur destin commun.

→ ***Le premier objectif des politiques scolaires doit donc être la réduction des inégalités de réussite scolaire et de leur lien avec l'origine sociale.***

2. Émanciper l'individu, construire l'autonomie de chacun

Les élèves français ne sont peut-être pas « les plus malheureux à l'école » comme l'avait déclaré Vincent Peillon, mais ils **n'associent pas l'école à un lieu d'épanouissement personnel**. L'indice d'anxiété développé par l'OCDE montre des élèves français particulièrement inquiets. Le taux de non-réponse aux tests de mathématiques de PISA souligne à quel point la peur de se tromper dicte le comportement des élèves.

Alors même que l'on déplore l'affaiblissement de l'autorité du professeur, **l'école française reste profondément marquée par l'héritage de conceptions très magistrales** de l'enseignement, s'attachant peu à la force des interactions humaines entre maître et élève. Les formations des enseignants, notamment du secondaire, privilégient toujours le disciplinaire sur la connaissance de la psychologie des enfants, la gestion de groupe ou l'innovation pédagogique. C'est l'une des sources du mal-être à l'école de nombreux enfants, dont l'intelligence est peu mise en valeur par des méthodes d'enseignement "verticales" (on dira alors de ces enfants qu'ils ne sont pas "scolaires"). Pis encore, notre conception de l'excellence et son système d'évaluation - la notation - produit certes des "champions", habitués à la sélection et résistants à celle-ci, mais inhibe leur créativité.

Enfin, **la place surdéterminante de la formation initiale et du diplôme dans les trajectoires individuelles implique une dramatisation des enjeux scolaires par de nombreuses familles**, qui pèse sur les élèves et implique la dévalorisation de soi des perdants de cette compétition scolaire. Or, son découplage avec les besoins du marché du travail actuel et à venir sont flagrants : la révolution numérique a besoin de travailleurs agiles, adaptables, créatifs, capables d'alterner périodes d'activités et périodes de formation.

→ ***Le deuxième objectif est de recentrer l'école sur un objectif d'émancipation de l'individu et de la formation de citoyens créatifs, autonomes et confiants en eux.***

3. Rebâtir la confiance dans une école plus ouverte

L'école occupe une place essentielle, unique en Europe, dans le récit national. Mythe laïc, transmis par un "clergé" de "hussards noirs", elle constitue l'une des incarnations de la passion égalitaire des Français. Mais, institution inégalitaire dans une société égalitaire, elle voit aujourd'hui s'éroder la confiance dont elle a longtemps bénéficié. Elle n'est pourtant pas dénuée d'atouts. Programmes nationaux, corps enseignant unifié, rituels de passage (brevet, baccalauréat) : l'école demeure la seule institution commune à l'ensemble d'une classe d'âge. Il faut donc reconstruire une adhésion collective au système éducatif qui est un vecteur essentiel de stabilité de la société française.

La communication entre les familles des élèves et les équipes éducatives constitue de ce point de vue un enjeu central. Elle reste en effet une question difficile : les modalités actuelles de communication demeurent le plus souvent inadaptées à ceux qui connaissent les difficultés scolaires les plus grandes. Pourtant, des solutions existent, comme l'ont montré les expérimentations de la "mallette des parents" en 6^{ème} et en 3^{ème} ou encore les diverses applications du principe de la "co-éducation".

→ ***Le troisième objectif est donc de renouveler l'adhésion des Français au système éducatif.***

II. Quatre propositions pour une école plus égalitaire, plus émancipatrice et plus ouverte

1. Intervenir plus fort et plus tôt

Intervenir en amont de la scolarité obligatoire

Les inégalités de réussite scolaire naissent là où se font les premiers apprentissages : dans l'environnement familial des élèves. Il n'est donc pas surprenant qu'elles se manifestent extrêmement tôt. Parmi les actions les plus efficaces sur la trajectoire éducative des jeunes, ce sont souvent celles mises en œuvre dès avant la scolarité obligatoire qui se révèlent les plus efficaces. Or les solutions de garde au plus fort contenu éducatif sont peu fréquentées par les enfants d'origine populaire.

Renforcer réellement l'effort sur les apprentissages fondamentaux

Lorsque l'on compare l'effort financier de la France avec d'autres pays de niveau de développement similaire, le primaire apparaît toujours sous-doté : la dépense y est d'environ 7 000 € par élève et par an, contre 8 200 € en moyenne dans les pays de l'OCDE (très peu de ces pays font moins que la France en la matière...). A l'inverse le coût moyen des élèves des lycées français est supérieur à 13 000 €, contre un peu moins de 10 000 € en moyenne dans l'OCDE (très peu de pays font plus !).

→ **Propositions :**

Les crèches doivent être considérées avant tout comme des lieux d'éducation, car c'est à ce jeune âge que se développe le cerveau des enfants et qu'il est crucial d'assurer entre eux une égalité des chances. S'agissant du pré-scolaire, il apparaît donc nécessaire, d'une part, de **créer de nouvelles places de crèche, en priorité dans les quartiers les moins aisés, en assignant explicitement à cette dimension de la politique familiale un objectif d'égalité des chances**, en développant l'accueil des enfants des familles les plus défavorisées et en incitant fortement au développement du contenu éducatif de l'accueil en crèche¹.

S'agissant du sous-investissement de la France dans son école primaire, le constat est désormais largement partagé, et **des efforts ont récemment été consentis en faveur des écoles élémentaires : il est nécessaire de poursuivre ce rééquilibrage**. Mais la question des moyens ne règle pas tout. Les **expérimentations pédagogiques** portant sur les apprentissages fondamentaux doivent être encouragées et partagées, afin d'outiller les enseignants, et évaluées rigoureusement, par des équipes extérieures qui possèdent les compétences scientifiques et l'indépendance nécessaires.

2. Concentrer les moyens sur les élèves les plus défavorisés

La politique d'éducation prioritaire a 35 ans, mais ne semble toujours pas sortie de l'adolescence. Les ZEP, nées en 1981, ont changé de nom à de multiples reprises, elles ont évolué dans leur ciblage et leurs modalités. Le constat généralement posé sur cette politique est celui d'un échec, accréditant l'idée que tout a été tenté pour réduire les inégalités entre ces établissements et les autres. En réalité, très peu a été fait : les moyens supplémentaires accordés aux établissements classés en éducation prioritaire ont essentiellement permis de compenser leur déficit de ressources initial².

¹ Voir par exemple les propositions du rapport intitulé "La lutte contre les inégalités commence dans les crèches" publié par la fondation Terra Nova en janvier 2014.

² Les établissements labellisés "éducation prioritaire" sont souvent de grande taille, et présentaient initialement des classes plus chargées que la moyenne. Ils regroupent par ailleurs des enseignants en moyenne plus jeunes

Or la littérature scientifique récente suggère que la concentration des moyens a un impact très important sur la réussite scolaire. C'est le cas pour l'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire, mais aussi pour d'autres types d'interventions accordant des moyens supplémentaires importants à une catégorie précise d'élèves, à l'image des internats d'excellence. Ces publications montrent également que ces effets sont, très nettement, plus élevés pour les jeunes qui ont les origines sociales les plus défavorisées et rencontrent le plus de difficultés scolaires.

Une redistribution des moyens dans le système scolaire (y compris à moyens constants) est donc un levier puissant pour réduire les inégalités. La politique d'éducation prioritaire actuelle souffre cependant de limites importantes. Elle est d'une ampleur limitée, de sorte que ces effets sont peu sensibles, à la limite de la significativité statistique. Elle est binaire, ce qui crée des effets de seuil importants et implique une stigmatisation des établissements concernés ainsi que des élèves qui les fréquentent, provoquant des phénomènes d'évitement de la part des familles et des enseignants.

→ **Propositions :**

La répartition des moyens doit donc obéir à un objectif de réduction des inégalités à l'école, en tenant compte des désavantages sociaux des élèves, de manière fine, transparente et systématique. En lieu et place de la labellisation « éducation prioritaire » actuelle, le fléchage d'une partie significative des crédits (revue à la hausse par rapport à ceux aujourd'hui dévolus à l'éducation prioritaire) pourrait **reposer sur une clé de répartition des moyens qui soit guidée par des indicateurs prédictifs des difficultés scolaires** (niveau scolaire des élèves à l'entrée en 6^{ème}, taux de réussite aux écrits du brevet, proportion d'élèves d'origine défavorisée ou autre).

3. Adapter le statut des enseignants à l'école du XXI^{ème} siècle

La rémunération en début de carrière des enseignants est nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (de 15 % dans le primaire, de 10 % dans le secondaire). L'écart se réduit ensuite grâce à la progression régulière de carrière, mais on constate un triple problème : recul régulier de la rémunération avec "effet ciseau" par rapport aux autres pays de l'OCDE (- 20 % en 25 ans dont - 8 % entre 2000 et 2010 contre + 20 % en moyenne OCDE) ; creusement de l'écart par rapport aux autres cadres A de la fonction publique (absence de primes) ; décrochage par rapport au secteur privé (73 % de la moyenne du salaire des diplômés du supérieur contre 82 % en moyenne OCDE).

Trois enjeux peuvent être distingués:

- Augmenter le salaire des enseignants de primaire et de collège est un levier d'amélioration des systèmes éducatifs (OCDE) car cela permet d'attirer les meilleurs dans les concours de recrutements. Cette nécessité devient flagrante pour les matières scientifiques du secondaire ou certaines académies dans le primaire ;
- Éviter que les enseignants ne cherchent des compléments de rémunération au détriment de leur activité principale ;
- Disposer de personnel stimulé pour préparer la transition numérique de l'enseignement.

et moins expérimentés, donc moins bien rémunérés, ce qui induit une dépense par élève moindre. Les moyens supplémentaires accordés au titre de la politique d'éducation prioritaire peuvent donc compenser ce déficit de ressources initial, mais ils ne sont pas de nature à donner réellement "plus à ceux qui ont le moins", c'est à dire à compenser au moins partiellement les difficultés scolaires des élèves qui fréquentent ces établissements.

→ **Propositions :**

Le statut de cadre des enseignants devra être réaffirmé et les horaires hebdomadaires de présence pourraient être augmentés (en les portant par exemple à 20 h pour les certifiés, 18 h pour les agrégés, maintien pour le primaire) **tout en allongeant la durée annuelle de travail** (diminution de deux à trois semaines de la durée des vacances d'été³) en contrepartie d'une hausse substantielle des salaires. Les sommes actuellement affectées par l'Education nationale au volant de flexibilité (heures supplémentaires annuelles, contractuels, vacataires) pourraient y être consacrées. Cette proposition contribuerait également à résorber les inégalités en permettant à chaque élève d'avoir accès à un soutien scolaire gratuit : **une partie du temps de présence ainsi dégagé pourrait être consacrée, sur la base du volontariat, à l'accompagnement individuel des élèves les plus en difficulté.** Il n'est en effet pas souhaitable que seuls les élèves les plus privilégiés y aient massivement recours, en partie grâce à des exonérations fiscales, et que ces cours privés soient parfois délivrés par des enseignants complétant leur rémunération. Un « droit d'option » pourra toutefois être maintenu pour ceux qui souhaiteraient rester sur le système actuel.

Les "visites conseil", régulièrement pratiquées durant les premières années de carrière des enseignants du primaire, pourraient être étendues et généralisées. Elles doivent être déconnectées des **évaluations, elles aussi plus régulières**, afin de permettre une modulation plus importante des rythmes d'avancement et donc des salaires, tout en évitant la rémunération «à la performance» difficilement mesurable.

D'autres formes de rémunération pourraient être développées. Par exemple, la bonification des points de mutations pour exercice dans un établissement difficile pourrait être rétablie et étendue aux mutations intra-académiques ; l'accès à la hors classe pourrait être conditionné à la prise d'un poste pour au moins deux ans dans un établissement difficile, sur le modèle des mobilités de la magistrature.

Il serait enfin bénéfique de **décloisonner l'Éducation nationale et la rapprocher du reste de la fonction publique d'État** : création de passerelles avec les autres corps de la fonction publique afin de faciliter les aller/retours entre enseignement et administration ; création d'un concours externe de chef d'établissement, assorti d'une période de formation initiale.

4. Faire de l'école un lieu d'épanouissement collectif

L'année scolaire française est courte (162 jours de cours contre 185 en moyenne dans l'OCDE), ce qui implique des journées très chargées, d'autant que la moyenne d'heures d'enseignement annuelle y est aussi nettement supérieure (864 heures en France contre 804 en moyenne dans les pays de l'OCDE).

L'école s'est construite comme une microsociété, à côté, voire en concurrence, avec les parents, qui, pour certains, se sentent d'autant moins légitimes à y intervenir qu'ils y rejouent des souvenirs de blessures anciennes. Elle est essentiellement un lieu d'apprentissage, qui se clôt dès que sa mission quotidienne est achevée, laissant inemployé un espace qui pourrait pourtant être mobilisé pour la vie sociale et associative : cours de piano dans les salles de musique, d'art dans les salles d'art plastique, de cuisine dans les cantines. Elle est également un lieu où la prise d'initiative et l'appropriation des lieux par les élèves ne sont que marginalement encouragées.

³ La réduction de la durée des vacances d'été est aussi un enjeu d'égalité des chances. De nombreuses études ont établi que les performances scolaires des élèves de milieux défavorisés se dégradaient plus rapidement pendant de longues vacances que celles de leurs pairs plus favorisés.

→ **Propositions :**

Les journées de cours pourraient être allégées, en répartissant de manière plus équilibrée sur l'année les heures d'enseignement et en évitant de concentrer l'année scolaire sur l'automne et l'hiver. Des plages horaires pourraient être explicitement réservées à des activités de développement personnel, accompagnées ou en autonomie.

Les horaires d'ouverture des écoles pourraient être étendus afin de pallier les inégalités de logement et de permettre aux enfants de disposer, partout, d'un lieu public ouvert et accueillant. Cela permettrait, notamment par une présence accrue d'enseignants volontaires, de généraliser une étude publique du soir et un véritable accompagnement personnalisé, établi sur la base d'un diagnostic individualisé.

Si le lien matériel et affectif entre parents et école existe en primaire, il se distend lors de l'entrée au collège. **L'intervention des parents en milieu scolaire doit donc être relégitimée** par la participation aux sorties scolaires, la multiplication des événements festifs ou culturels au sein des établissements, l'amélioration de l'information, selon des modalités adaptées au niveau de connaissance du système des familles.

La possibilité d'un semestre ou d'une année hors les murs pourrait être généralisée pour offrir une respiration au cours de la scolarité obligatoire et sortir de l'alternative macabre entre l'enfermement dans l'échec scolaire ou le décrochage. Différents dispositifs pourraient être banalisés : volontariat en service civique, stage long en entreprise, séjour à l'étranger...

Conclusion

La question de la réforme du système éducatif, dans sa composante préscolaire et scolaire qui était l'objet de cette contribution, doit être liée aux débats qui concernent deux autres niveaux de notre système d'éducation et de formation :

- L'enseignement supérieur, marqué par une forme de dualisme qui n'a pas disparu (grandes écoles / universités), où les inégalités sociales sont fortes (le coût d'un élève en classes préparatoires, choisies majoritairement par les enfants des classes aisées, est bien plus élevé que le coût d'un élève à l'université) et dont le financement décroche par rapport aux grands pays développés ;
- La formation professionnelle : la dramatisation des enjeux relatifs à la formation initiale est le reflet de son importance dans la vie ultérieure (ne pas être bachelier est un vrai frein à l'évolution de carrière) et de l'absence de possibilités de rattraper un déficit de formation initiale. Or, avec la révolution numérique, nombre de compétences professionnelles se périment plus rapidement et devront être acquises au fil des carrières.

Contribution préparée par un groupe d'élèves de la promotion George Orwell de l'Ecole Nationale d'Administration⁴ : Rémi Bochard ; Claire Bonello ; Arnaud Bontemps ; Baptiste Bourboulon ; Charles Boyer ; Hugo Bruel ; Thomas Brisset ; Benjamin Delannoy ; David Djaïz ; Mehdi Djebbari ; Claire Durrieu ; Lionel Ferreira ; Jérémy Fournel ; David Guilbaud ; Xavier Ricard ; Chloé Ridel ; Mathieu Valdenaire.

⁴ Les opinions exposées dans cette contribution sont strictement personnelles et ne sauraient engager l'ENA ou les autres élèves de la promotion.